# Vivre à Saint-Nicolas-du-Pélem

# Bulletin d'information Municipal

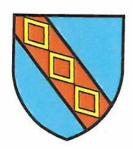
### Sommaire

Eté 2016

Numéro 5

- Conseil Municipal P.2
- ✓ Sur la commune P.4
- FHPAD P.5
- Dossier P.6

- Intercommunalité P.8
- Vie locale P.9
- Pratique P.12



### Conseil Municipal

### Le conseil du 15 Décembre 2015

- Acquisition d'un véhicule pour le service technique: Le marché pour l'acquisition d'un véhicule d'occasion est attribué à l'entreprise SARL Auto Breizh Pelem après avis de la commission compétente.
- Présentation du rapport d'activités 2014 de la CCKB: En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, les services de la CCKB ont établi leur rapport d'activités au titre de l'année 2014. Ce dossier est présenté à chaque collectivité adhérente à la Communauté de Communes.

### Le conseil du 02 Février 2016

Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) par transformation en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.):

Compte tenu de la prise en compte des remarques émises lors de l'enquête publique, et des observations des Personnes Publiques Associées,

Considérant l'avis favorable des Services de l'Etat,

Monsieur le Maire propose de ne pas suivre l'avis du commissaire-enquêteur et d'approuver le projet de PLU en intégrant une grande partie des remarques émises.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver la révision du Plan d'Occupation des sols (P.O.S.) par transformation en Plan Local d'urbanisme (P.L.U.).
- Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 153 -20 et R153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal (ainsi que d'une publication au recueil des

actes administratifs mentionné à l'article R 1431-9 et R 2121-10 du CGCT).

- Dit que, conformément à l'article L 153-22 du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public en mairie de Saint-Nicolas-du-Pélem.
- Approbation du zonage d'assainissement eaux usées et eaux pluviales après enquête publique :

CONSIDERANT que l'étude réalisée par le Bureau d'Etudes QUARTA consiste :

- pour le zonage d'assainissement eaux pluviales, à définir d'une part, les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement et , d'autre part, les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et le traitement des eaux pluviales et de ruissellement.
- pour le zonage d'assainissement eaux usées, à définir les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.

CONSIDERANT que le projet de zonage des eaux usées et eaux pluviales s'inscrit en cohérence avec le projet de Plan Local d'Urbanisme,

L'enquête publique s'est déroulée du 1er septembre 2015 au 3 octobre 2015

CONSIDERANT que le commissaire enquêteur a, en date du 10 novembre 2015, rendu ses conclusions. Celui-ci émet un avis favorable à l'élaboration du plan de zonage tel que présenté à l'enquête publique. Seule une riveraine a émis une observation écrite, se plaignant des nuisances dues à l'arrivée des eaux

pluviales dans son jardin lors des fortes précipitations. Le commissaire-enquêteur invite cette personne à accepter la convention qui lui a été proposée par la commune et qui devrait apporter des solutions.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le zonage d'assainissement eaux usées et eaux pluviales.

### 

Le conseil a approuvé le programme voirie 2016

### Tranche ferme

- ✓ CR n°8 Kerfornan (230 m)
- √ VC n°11 Kergaër (315 m)
- ✓ CR n°15 Resguerveno (140 m)
- ✓ RD n° 5 Rue des Martyrs (165 m)
- ✓ RD n°5 Rue du 8 mai 1945 (mise à niveaux regards) VC n°9 Rue Anatole Le Braz (mise à niveau regards)

### Tranche conditionnelle

- ✓ Place de la Résistance (15m)
- ✓ VC n°78 Kerimarc'h (230 m)
- ✓ CR n° 19 Kerlévenez (315 m)

L'ensemble de ces travaux représente une dépense estimative de 65 016.50 € HT soit 78 019.80 € TTC

# Motion du conseil municipal sur le retrait de poste à l'école publique pour la rentrée 2016-2017 :

Considérant les intérêts de la population de la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem et les soucis légitimes des parents d'élèves.

Vu le courrier de Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale en date du 2 février 2016 informant la collectivité publique du retrait d'un poste à l'école publique pour la rentrée 2016-2017.

En considération de l'intérêt tout particulier que présente le maintien de toutes les classes à

l'école publique. Demande avec force à cette autorité de reconsidérer sa position. Une fermeture de classe accentue un peu plus les difficultés que sont celles d'une commune rurale :

- ✓ Elle engendre une réorganisation du service scolaire, avec des choix à opérer notamment en matière d'animations périscolaires (temps méridien par exemple où 2 agents interviennent actuellement).
- ✓ Les effectifs des classes sont plus chargés et rend le repérage et la prise en charge des enfants en difficulté moins facile.
- √ L'insertion des élèves de la CLIS se fera dans de moins bonnes conditions.
- ✓ Le nombre de niveaux par classe va automatiquement augmenter.

### W Le conseil du 01 Mars 2016

### ↑ Subventions 2016

Engagement de la commune sur des emplois associatifs locaux	
Argoat Judo Club Plouguernevel	3 334.00
Association musée de Bothoa St Nicolas du Pelem	5 026.00
Association musée de Bothoa St Nicolas du Pelem	5 000.00
Office des Sports St Nicolas du Pelem	9 000.00

Contrat d'association OGEC Sacré Cœur	
16 élèves de primaire × 671 €	10 736.00
14 élèves de maternelle × 1 284 €	17 976.00

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2016		
Amicale des commerçants et artisans du canton de St Nicolas du Pelem	180.00	
Amicale laïque St Nicolas du Pelem	3 668.00	
Association des Parents d'élèves du Sacré Cœur (APEL St Nicolas du Pelem)	1 680.00	

Association Quatre Vaulx Les	180.00
Mouettes St Cast Le Guildo	200.00
Association sportive du collège Jean Jaurès St Nicolas du Pelem	700.00
Centre cantonal de gymnastique	
d'entretien St Nicolas du Pelem	135.00
Chambre de métiers et de	25.00
l'artisanat 22 Ploufragan	25.00
Club des Aînés du Pelem St Nicolas	125.00
du Pelem	135.00
Comice agricole canton de St	1 266.00
Nicolas	1 200.00
Entente basket du Pelem St Nicolas	729.00
du Pelem	723.00
Familles rurales Rostrenen	180.00
FCPE parents d'élèves St Nicolas	2 449 00
du Pelem	3 668.00
	125 €/élève
FCPE parents d'élèves St Nicolas	pélémois
du Pelem (classe de neige)	5000 €
	maxi
FNACA St Nicolas du Pelem	108.00
Foyer socio-éducatif collège Jean	2 200 00
Jaurès St Nicolas du Pelem	3 200.00
Handball pélémois St Nicolas du Pelem	3 240.00
Judo club Pélémois St Nicolas du	
Pelem	585.00
La Pierre Le Bigaut Callac	54.00
Les Amis de Bothoa St Nicolas du	100.00
Pelem	108.00
Les Blés d'Or St Nicolas du Pelem	990.00
ANACR Bégard	45.00
Les marcheurs du Pélem St Nicolas du Pelem	90.00
Office des Sports St Nicolas du Pelem	1 450.00
Office du tourisme du Kreiz Breizh Rostrenen	500.00
Outil en Main St Nicolas du Pelem	810.00
Les restaurants du Cœur antenne	310.00
Rostrenen	162.00
Société de chasse St Nicolas du	00.00
Pelem	90.00
Team du Pelem St Nicolas du Pelem	90.00
Union Sportive Pélémoise St Nicolas du Pelem	3 240.00

### Budget assainissement 2016

primitif service

Le budget primitif 2016 du service assainissement est approuvé :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	110 282.00 €	110 282.00 €
Investissement	181 302.97 €	181 302.97 €
TOTAL	291 584.97 €	291 584.97 €

## Budget primitif lotissement Coat Joseb 2016

Le budget primitif du lotissement Coat Joseb est approuvé :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	40 007.81 €	40 007.81 €
Investissement	40 007.81 €	40 007.81 €
TOTAL	80 015.62 €	80 015.62 €

### Le conseil du 22 Mars 2015

### ✓ Vote des taux des taxes locales

Reconduction des taux appliqués au cours de l'exercice 2015 pour 2016.

Taxe d'habitation = 15.77 %
Foncier bâti = 20.56 %
Foncier non bâti = 73.06 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

### Programme d'investissement 2016

Le conseil municipal a validé le programme d'investissement 2016.

- Acquisition de matériel (informatique, technique, école, mobilier)
   64 485 €
- > Travaux rejointement Eglise 90 000 €

Travaux piscine 14 000 € Travaux sur bâtiments communaux (lister) 140 000 € Forêt de Beaucours (reboisement) 7 000 € Régularisations foncières 5 000 € > Voirie 141 000 € 20 000 € > Aménagement camping Atelier municipal/locaux associatifs 770 000 € Cimetière de Bothoa (mur) 30 000 €

### Budget primitif communal 2016

Le conseil municipal a approuvé le Budget primitif communal 2016

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 091 623.00 € Dépenses et recettes d'investissement : 2 099 366.18 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 091 623.00 €	2 091 623.00 €
Section d'investissement	2 099 366.18 €	2 099 366.18 €
TOTAL	4 190 989.18 €	4 190 989.18 €

### Projets communaux

### Remise des numéros de Bothoa

Samedi 27 Février, les habitants du bourg de Bothoa ont pu officiellement venir prendre possession de leur numéro d'habitation.

C'est à la salle des fêtes de Bothoa que la distribution a eu lieu autour d'un café et d'une photo souvenir. Cette numérotation est le fruit d'un travail minutieux entre la mairie et la poste mais qui



s'avère nécessaire afin d'assurer une meilleure distribution du courrier et faciliter l'intervention des services de secours.

### Visite de la place de la Résistance



Le quai historique de la gare a permis de créer un parking sécurisé et accessible, comportant un arrêt de bus utilisé notamment par le Tibus et le ramassage scolaire.

Vendredi 13 Mai, Frédéric Lavigne, Sous-Préfet de Guingamp, s'est rendu sur notre territoire (l'ancien canton de Saint-Nicolas-Du-Pélem) pour y rencontrer les acteurs économiques locaux et visiter la place de la Résistance.

C'est en fin d'après-midi que les élus, accompagnés du Sous-Préfet, ont participé à la visite de la place de la Résistance où des travaux d'aménagement ont été réalisés



### Fin des travaux d'aménagement de la sortie Kerlédec



Jeudi 21 avril à 9h30, les conseillers départementaux Alain GUEGUEN et Sandra LE NOUVEL, le maire Daniel LE CAËR et Madame MENGUY responsable de l'agence technique de Saint-Nicolas-Du-Pélem sont venus constater les travaux d'aménagement de la sortie de Kerlédec.

Suite à une série d'accidents mortels, la

sortie vers le bourg de Saint-Nicolas avait été

restreinte.

Depuis le mois d'avril, le nouvel aménagement a été réalisé grâce notamment au soutien des conseillers départementaux du canton qui en ont fait une priorité. Un nouveau panneau de signalisation a été installé invitant notamment les conducteurs à passer par le bourg avec la signalisation « tous commerces » et aire de camping-car.



### Visa Internet Bretagne

### Trente-deux personnes initiées à l'internet

Une trentaine de personnes ont participé à l'initiation à l'informatique lors des deux sessions organisées au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

La commune a signé une convention de partenariat avec l'association Microtel Pays de Guingamp pour une formation Visa Internet Bretagne. Chaque formation se déroule en 8 cours d'une durée de 2 heures par semaine étalés sur 2 mois.





A l'issue de la session une attestation de formation est délivrée par Microtel Pays de Guingamp et un diplôme « Visa Internet Bretagne » est délivré par le Conseil Régional Bretagne.

La formation est gratuite pour les participants. Il leur est cependant demandé de régler les frais d'impression des tutoriels  $(10 \in)$ .

La commune de Saint-Nicolas-du-Pélem a participé aux frais des 18

déplacements du personnel de Microtel pour un montant de 327.60 €.

Nous espérons renouveler l'opération dès la rentrée sous réserve du maintien du dispositif porté par la Région Bretagne.

Pour ceux qui possèdent déjà les bases, des ateliers de perfectionnement seront mis en place.





Mardi 31 mai 2016 la commission voirie a réceptionné une nouvelle tondeuse autoportée aux services techniques. Il s'agit d'un matériel acquis auprès de la société Ouest Motoculture de Ploufragan, pour un montant de 26 715 € HT qui a repris l'ancien matériel (tondeuse Kubota) pour 4 000 €.

### Fermeture de Classe



Malgré la mobilisation des parents (manifestation devant l'école et la CCKB) et l'étroite collaboration entre les enseignants, FCPE. les la parents d'élèves et les élus lors de la venue de l'inspectrice d'Académie Madame KIEFFER... nous n'avons pu échapper à une fermeture de classe. Les élus Pélémois se sont rendus à l'inspection académique afin de

s'entretenir avec la DASEN sur les difficultés pour les communes rurales de maintenir leurs écoles. Nous avons demandé avec force à cette autorité de reconsidérer sa position.

Une fermeture de classe accentue un peu plus les difficultés que sont celles d'une commune rurale :

- Elle engendre une réorganisation du service scolaire, avec des choix à opérer notamment en matière d'animations périscolaires
- Les effectifs des classes sont plus chargés et rendent le repérage et la prise en charge des enfants en difficulté moins facile.
  - L'insertion des élèves de la CLIS se fera dans de moins bonnes conditions.
  - Le nombre de niveaux par classe va automatiquement augmenter.

Malgré tout, les résultats des élèves en fin de collège sont équivalents à ceux des villes.

### Les évènements



### 13 mars 2016: TRAIL DU PELEM

Le Trail du Pélem organisé par l'office des sports de St Nicolas du Pelem avec l'aide des associations locales a encore connu un franc succès cette année. Rappelons que les bénéfices de cette manifestation sportive ont pour but notamment de financer les deux emplois associatifs locaux.



Près de 400 coureurs et 120 randonneurs ont parcouru les 3 parcours proposés (7km, 12km et 26 km) et environ 140 enfants ont participé aux courses qui leur étaient réservées.

### 4 et 5 juin 2016 : Raid équestre international du Pélem

L'association

A2E (Armorique Endurance Equestre) est l'organisatrice du concours d'endurance équestre qui s'est déroulé les 4 et 5 juin. La accueilli α cette commune manifestation prestigieuse sportive dans le quartier de la Piscine. 103 concurrents ont participé au raid équestre.



Il s'agit d'une course internationale sur 80 km, CEI1, et des courses nationales pour les catégories Amateurs. Selon les niveaux, les distances à parcourir allaient de 20 km à 80 km. La qualité des parcours du raid d'endurance équestre a été soulignée par les concurrents.

Les organisateurs réfléchissent d'ores et déjà à l'organisation de l'édition 2017.



### Le 24 juin 2016 : Nocturne à la piscine

Vendredi soir à 19h30, le groupe de théâtre de l'école de musique, de danse et de théâtre du Kreiz-Breizh est venu proposer une pièce sur l'absurdité de la guerre.
Une deuxième partie plus légère avec du théâtre d'improvisation a donné lieu à plusieurs fous rires.

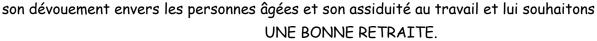


### Départ en retraite de Marie Yvonne TREMEL

Le maire, les membres du CCAS et le personnel de l'EHPAD Ti Kerjean ont honoré Marie Yvonne TREMEL, entourée de sa famille et de ses amis, le vendredi 10 juin 2016.

Pélémoise depuis toujours, bien connue des résidents, elle a su rassurer les personnes âgées la nuit. Nous garderons le souvenir d'une femme courageuse, méritante et appréciée de tous.

Nous la remercions vivement pour





### Jardin Thérapeutique



Depuis début mai, tous les mercredis de 14h à 15h30, deux bénévoles, Mr Allanic Jean Paul et Mme Nicole Manach, membres du CCAS avec l'aide des agents de l'EHPAD, ont réalisé un jardin thérapeutique avec les résidents.

Les agents techniques des services municipaux ont labouré le jardin pour préparer les semis.

L'intérêt de ce jardin thérapeutique : c'est un lieu de promenade y compris pour les personnes en fauteuils roulants puisque une allée a été aménagée pour accéder au jardin et à la volière.

Le jardin est reconnu comme un outil thérapeutique favorisant la santé et le bien-être de la personne âgée.

Intérêt occupationnel. Créer du lien entre les résidents, les agents et les membres du CCAS. Les cuisinières ont été intégrées au projet et sont prêtes à cuisiner les produits récoltés dans le jardin de senteur et d'herbes aromatiques.



### Les frelons asiatiques

Le frelon asiatique est arrivé en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqure est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment des abeilles, est susceptible d'entraı̂ner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation ;
- à éviter de piéger d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

### Fabriquez votre piège à frelons asiatiques

Pour fabriquer un piège, il vous suffit de couper le haut d'une bouteille en plastique et de le retourner vers l'intérieur

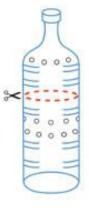
### Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille, le but est de piéger seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur
- un demi-volume de bière brune
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.





1

2

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons aux alentours. Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes

Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes, autres que des frelons asiatiques, ne soient piégés :

- du 1er février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;
- et du 15 octobre à la fin novembre.

### Où placer les pièges à frelons asiatiques ?

- Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.
- Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.
- Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés: terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

### Débarrassez-vous du piège rempli de frelons

Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège :

- Placez le piège dans un seau ou une bassine.
- Remplissez le piège et le récipient avec de l'eau pour noyer les frelons.
- Attendez 24 heures.
- Mettez le piège à la poubelle.
- Remplacez-le par un autre si besoin.

# Le Frelon Asiatique © C. Villemant

### Morphologie

Taille: 3 cm

Couleurs: thorax entièrement noir, abdomen aux segments bruns bordés d'une bande orangée et des pattes aux extrémités jaune.

Dard: longueur de 0,6 cm

### Nid

Sphérique et de la taille d'une balle de tennis de mars à juin

Ovoïde et jusqu'à 1m de hauteur pour 80cm de diamètre à partir de la fin de l'été

### Modernisation des déchèteries de la CCKB

### Un maximum de service pour les usagers :

- ✓ Sécuriser le dépôt de déchets
- ✓ Augmenter le nombre de filières
- ✓ Améliorer la circulation et l'éclairage extérieur

Voici les mots d'ordre de cette modernisation, dont l'objectif est d'offrir un maximum de service pour les usagers.

		-
La déchèterie à Saint-Nicolas du Pélem		
ZA du Ruellou		
(Direction Sainte-Tréphine)		
02.96.29.76.57		
L'alternance été-hiver se fait les week-ends des changements d'heure	Eté	Hiver
Le lundi	Fermé	Fermé
Du mardi au samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30



### Plus de 70 % de valorisation

Les travaux permettront d'augmenter le nombre de filières, pour favoriser le recyclage et la valorisation.

### Kit nouvel arrivant :

La CCKB souhaite communiquer auprès des nouveaux habitants en leur distribuant un kit de communication relatif à la réduction et au tri des déchets. Ces kits sont disponibles en mairie.

### L'EMDTKB à Saint-Nicolas



L'antenne de l'EMDTKB représente une réelle opportunité, notamment pour les plus jeunes de bénéficier de cours de musique. L'atelier animé par Dominique Jouve propose des disciplines diverses telles que « skol ar piferien », initiation à la musique traditionnelle bretonne, bombarde, clarinette traditionnelle et classique.

L'école propose également au centre de loisirs des cours d'éveil musical avec Karine Lacassagne le lundi de 17h30 à 18h15, des cours de guitare avec Fabien Delouvé, des cours de théâtre avec Charlotte Petitat ...

Pour toute information: 02 96 29 35 98 ou emdkb@orange.fr

Site internet : **www.emdkb.org** pour connaître l'ensemble des propositions d'enseignement artistique de la structure

Intercommunalité



### Locale

### Piscine de Saint Nicolas du Pelem

Cours de Natation Été 2016

Votre enfant ne sait pas encore nager ?

<u>Les cours en mini groupe (2 à 4 enfants)</u>: votre enfant va apprendre à maîtriser l'espace aquatique dans toutes ses dimensions (flottaison, immersion, déplacement ventral et dorsal sur 25 mètres) et à être en sécurité dans l'eau.

Votre enfant sait se sauver, il est autonome dans l'eau?

### L'Ecole de l'eau, en groupe

- Développer ses aptitudes dans l'espace aquatique,
- Découvrir les activités de la Natation (natation course, water-polo, natation synchronisée,

plongeon),

- Découvrir les 4 nages FFN (papillon, dos, brasse, Nage libre)
- S'initier au sauvetage aquatique

Du 18 juin au 31 août 2016

Infos:

Rémi GOUPIL,

Maître-Nageur diplômé d'Etat :

06 28 06 10 92

Ou directement à la piscine municipale de Saint Nicolas du Pelem.

Menus de l'école publique sur le site internet



Dans un souci d'économie et de respect de l'environnement, dès la rentrée 2016/2017, les menus de l'école ne seront plus distribués individuellement, mais, seront affichés à l'entrée de l'école primaire et maternelle.

Les parents qui le désirent, pourront également consulter les menus directement sur le site internet de la commune :

<u>www.stnicolasdupelem.fr</u>

Pour les associations qui désirent proposer un article, il est demandé de nous faire parvenir vos écris et vos photos avant le 31 Septembre 2016. Par mail : mairie.snp.loisirs@orange.fr

### Calendrier des Fêtes

### Juillet

15/07/2016 : Concours de boules et cartes - Aînés du Pélem

### **Aout**

16/08/2016: Initiation à la danse bretonne organisée par le Pays Touristique Guerlédan -

Argoat

27/08/2016 : Tournoi de Hand

### Septembre

03/09/2016 : Comice agricole - salle Ty ar Pélem

08/09/2016: Don du Sang - salle Ty ar Pélem

09/09/2016 : Concours de boules et cartes - Aînés du Pélem

10/09/2016 : Forum des associations - salle Ty ar Pélem

24/09/2016: Repas organisé par l'U.S.P. - salle Ty ar Pélem

30/09/2016 : Conférence sur l'archéologie (cairn de Saint-Nicolas-du-Pélem) organisée par

l'association « Les chemins de l'archéologie » de Plussulien.

### Octobre

01/10/2016 : Repas du CCAS

22/10/2016 : Repas organisé par l'association des Donneurs de Sang - salle Ty ar Pélem

### Novembre

04/11/2016 : Concours de cartes - Aînés du Pélem

12/11/2016 : Repas « escalope à la crème » organisé par l'Amicale Laïque - salle Ty ar Pélem

19/11/2016 : Soirée Variétés organisée par l'école du Sacré-Cœur - salle Ty ar Pélem

25/11/2016 : Concours de cartes - Aînés du Pélem

26/11/2016: Téléthon - salle Ty ar Pélem

### Décembre

11/12/2016: Marché de Noël organisé par l'association des Commerçants.

### Pratique



A compter du 04 juillet 2016, nouveaux horaires de la préfecture :

Ouverture tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30. Les guichets seront fermés l'après-midi.

Depuis le 1er janvier 2015, 12 tonnes de textile ont été collectées sur la commune de ST NICOLAS DU PELEM soit 6.84 kg/habitant.

La collecte des textiles constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Rappel des points de collecte : Rue Henri Avril, déchèterie, place de la Résistance, Super U.

# Piscine

Horaires et jours d'ouverture au public :

du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 14h45 à 19h15



Le 22 juillet 2016 : piscine ouverte de 19h30 à 21h00

Le 12 août 2016 : piscine ouverte de 19h30 à 21h00

http://www.stnicolasdupelem.fr/la-piscine-municipale/

Courriel: mairie.st.nicolas.pelem@wanadoo.fr

Tél: 02.96.29.51.27

Site internet : stnicolasdupelem.fr

Edition : Commune de Saint-Nicolas-du-Pélem

Directeur de publication : Daniel Le Caër

Conception-rédaction : Commission bulletin municipal